

touffe de duvet noir, de laquelle sort et s'étend de chaque côté, sous la gorge, une peau ridée de couleur brunâtre, mêlée de bleu et de rouge dans sa partie postérieure : cette peau est rayée de petites lignes de duvet noir ; les joues ou côtés de la tête sont couvertes d'un duvet noir, et entre le bec et les yeux, derrière les coins du bec, il y a de chaque côté une tache d'un pourpre brun ; à la partie supérieure du haut du cou il y a de chaque côté une petite ligne longitudinale de duvet noir, et l'espace contenu entre ces deux lignes est d'un jaune terne ; les côtés du haut du cou sont d'une couleur rouge, qui se change, en descendant par nuances, en jaune ; au-deessous de la partie nue du cou est une espèce de collier ou de fraise, formée par des plumes douces assez longues et d'un cendré foncé ; ce collier, qui entoure le cou entier et descend sur la poitrine, est assez ample pour que l'oiseau puisse, en se res-